

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 7 juillet 2015

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 29, 30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2015**

**2015 DGRI 24** Subvention (2 000 euros) à l'association Cá e lá, Troupe de Théâtre (94) pour le festival Parfums de Lisbonne.

**M. Patrick KLUGMAN, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1115-1, L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 16 juin 2015 par lequel Mme la Maire de Paris propose l'attribution d'une subvention à l'association Cá e Lá, Troupe de Théâtre, située 8 rue Auguste Blanqui, 94400 Vitry-sur-Seine ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick KLUGMAN au nom de la 7<sup>ème</sup> Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2.000 € est attribuée à l'association Cá e Lá, Troupe de Théâtre, située 8 rue Auguste Blanqui, 94400 Vitry-sur-Seine (n° simpa: 21662 – Dossier 2015\_01743).

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée sur la VF 07002, chapitre 65, article 6574, Fonction 048, Fonds 120, CF 07 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2015 et suivants, au titre des relations internationales.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**